S3I Techniciens Employés Cadres

S3I Sopra-Steria

Ensemble, Défendons nos droits !

Intégration Intégrance Ingénierie-Conseil

Le Syndicat National des Salariés du Numérique

VOTRE VOIX COMPTE ET DOIT ETRE ENTENDUE

DU 07 AU 14 NOVEMBRE 2019 PROCHAIN

LORS DES PROCHAINES ELECTIONS

DITES OUI A S3I

REJOIGNEZ-NOUS POUR DEFENDRE VOS VALEURS ET VOS DROITS.

S3I EST UN SYNDICAT INDEPENDANT, PRAGMATIQUE AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL ET DE TOU(TE)S LES SALARIE(E)S .

POURQUOI CHOISIR S3I ?

S3I est une organisation syndicale indépendante. Nous nous sommes engagés à vous représenter sur le terrain, à aller à votre rencontre, à vous défendre, à mettre en place un vrai canal de communication avec les salarié(e)s de toutes les sociétés, à privilégier la proximité, à être présent à vos côtés à tout moment, à vous accompagner et à répondre à toutes vos questions. Ces engagements font partie de notre ADN :

Telle est la philosophie de notre syndicat.

Nous nous étions attachés au fait de vous écouter pour mieux vous représenter à **toutes** les instances DP, CHSCT, CE, de ne pas pratiquer la politique de la chaise vide. Nous considérons que, lorsque nous recevons mandat de la part de salarié(e)s, nous avons une responsabilité envers vous : **vous défendre, vous représenter**, et protéger au mieux vos intérêts. **Nous resterons fidèles, à ces engagements, avec le CSE**.

Continuer à vous défendre, faire respecter vos droits (**déclaration et paiement des heures supplémentaires, respect du code du travail, respect des accords signés, véritable respect du droit à la déconnexion, …**)

QUELS SONT NOS ENGAGEMENTS POUR LA PROCHAINE MANDATURE ?

C'est de l'autre côté de la page

QU'AVONS-NOUS FAIT PENDANT CES 3 ANNEES ?

Nous nous sommes battus et avons obtenu *(car il n'y a pas qu'un seul syndicat qui a signé ces accords malgré ce que certaines organisations syndicales veulent vous faire croire)* :

- Accord Temps de travail chez I2S et SSG,
- Accord sur le travail en équipe,
- Des avancées sur les négociations concernant l'intéressement, l'égalité H/F,
- Le rétablissement de la prime « vacances » qui était erronée,
- La mise en place de la prime Macron,
- La mise en place de certaines expertises nécessaires *(malgré la volonté de certaines organisations syndicales qui voulaient mettre « la poussière sous le tapis » et tentaient de vous faire croire que cela ne servait à rien)*,
- Pour ceux qui se rappellent de la loi TEPA : c'est nous qui avions permis son application chez STERIA,
- Mettre à chaque réunion des délégués du personnel vos questions, soulever les vrais sujets et problèmes vous concernant.

D'autres infos sur notre site Internet : http://www.s3i.fr - Email de contact : contact@s3i.fr

Et vous, vous l'imaginez comment votre représentant(e) au CSE ?

Vous l'imaginez comme ca ?

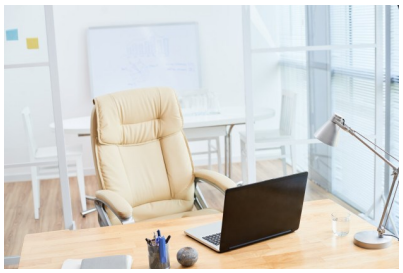

Ou vous l'imaginez comme ca ?

Pragmatisme, **défense des intérêts** des salarié(e)s, prise en compte des contraintes et de l'impact que peut avoir un accord sur la vie des salarié(e)s, ...

Nous n'avons pas attendu les élections pour vous représenter lors des instances DP et CHSCT

Votre voix compte, nous sommes là pour la faire entendre.

C'est de notre responsabilité.

Les représentants du personnel S3I du site de Roanne, tiennent à remercier l'ensemble des salarié(e)s du site pour la confiance qu'ils leur ont accordé tout au long de la mandature (qui est sur le point de s'achever). Nous espérons pouvoir avoir l'honneur d'être une nouvelle fois, vos représentant(e)s au CSE les 4 prochaines années.

QUELS SONT NOS ENGAGEMENTS POUR LA PROCHAINE MANDATURE AU CSE ET EN LOCAL (EN LIEN AVEC VOS FUTURS REPRESENTANT(E)S DE PROXIMITE) ?

En plus des engagements, dont nous vous avons fait part lors des précédentes campagnes de tractage sur le site de Roanne, voici les points sur lesquels nous serions extrêmement actifs et attentifs :

- ☑ **Ouvrir un nouveau chantier concernant notre empreinte carbone** et la participation à une économie durable,
- ☑ Mise en place de la **prime de 400 € dans le cadre du plan « Vélo »** proposé par le gouvernement,
- ☑ **Négocier de nouveaux accord pour l'égalité Hommes / Femmes** (*par exemple : jours enfants malades pour les hommes leur permettant de garder leurs enfants),*
- ☑ **Consulter les salarié(e)s bien plus souvent** pour plus d'interactions entre le CSE, les représentant(e)s de proximité et les salarié(e)s,
- ☑ Engager un véritable **processus d'augmentation des salaires** pour la revalorisation des salarié(e)s non augmenté(e)s depuis plus de 3 ans permettant une véritable augmentation du pouvoir d'achat, **accéder à un intéressement digne des autres sociétés adhérentes à la Syntec,**
- ☑ **Rétablir une vraie égalité devant la formation** pour permettre à chacun(e) de maintenir son employabilité face aux défis technologiques,
- ☑ **Permettre aux salarié(e)s dit M1 "35 Heures" d'accéder à nouveau à la modalité "Salarié(e)s en heures"** - "36H50 et jours de RTT",
- ☑ **Vigilance de vos élus sur la mise en place du travail posté sur le site de Roanne**. S3I étant signataire de l'accord, nous siègerons donc à la commission de suivi de cet accord et seront attentifs à toutes les remontées ou anomalies concernant la mise en place de cette nouvelle organisation du temps de travail. D'ailleurs la mise en place étant imminente, n'hésitez pas à signaler tout ce qu'il vous semblera justifié à vos élus S3I.

D'autres infos sur notre site Internet : http://www.s3i.fr - Email de contact : contact@s3i.fr